

Séance du 29 mai 2018

**Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration**

Objet : Tarifs d'inscription à l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni dans l'amphithéâtre du site universitaire de MAUBEUGE, le mardi 29 mai 2018 à 14 H 00, sur la convocation et sous la présidence de M. Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. Laurent SIGUOIRT, Vice-Président délégué aux Ressources Humaines, qui présente aux membres les différents tarifs de l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ).

L'IEJ propose une préparation à l'examen pour l'accès au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA). L'IEJ est également désigné en qualité de centre d'examen pour l'entrée au CRFPA.

Les tarifs sont proposés selon deux formules :

- ✓ Formule préparation et examen : 400 euros
Cette formule ouvre accès à l'ensemble des préparations de l'IEJ ainsi qu'au moodle.
Il permet de passer l'examen du CRFPA à l'IEJ de Valenciennes.
L'inscription confère au bénéficiaire le statut d'étudiant.
- ✓ Formule candidat libre : 180 euros
Cette formule permet de passer l'examen du CRFPA sans suivre les préparations proposées par l'IEJ.
L'inscription en candidature libre ne confère pas le statut d'étudiant.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration approuve à la majorité des voix les tarifs d'inscription à l'Institut d'Etudes Judiciaires (IEJ).

**22 Pour,
1 Contre.**

Fait à Valenciennes, le 05 juin 2018
Le Président du Conseil d'Administration

Professeur Abdelhakim ARTIBA

Date de publication : 18 06 2018